

**Représentativité dans la branche Transports routiers
et activités auxiliaires du transport :**

32,47 % des emplois, soit 188 848 salariés :
**l'Union TLF affiche la plus forte progression des
organisations professionnelles**
(+ 3,6 % par rapport à 2017, soit + 42 000 salariés)

L'arrêté fixant la liste des organisations professionnelles d'employeurs reconnues représentatives dans la convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires du transport a été publié au JO le 23 octobre. Avec 32,47 % des emplois, l'Union TLF est l'organisation professionnelle de la branche qui connaît la plus forte progression en 4 ans (+ 3,6%, soit 42 000 salariés supplémentaires) et conforte, grâce à ses adhérents, son rôle majeur dans l'ensemble des métiers de la gestion des flux de marchandises.

L'Union TLF représente près d'1/3 des salariés de la branche

Avec 188 848 salariés, les adhérents de l'Union TLF représentent près d'un tiers des salariés de la branche (32.47 %).

Une forte progression pour l'Union TLF qui, en 4 ans, a su réaffirmer sa place d'organisation professionnelle majeure grâce à ses 1762 entreprises adhérentes (15,89 %). Ces grands Groupes, ETI, PME contribuent à la valeur ajoutée de chaque maillon de la chaîne logistique sur l'ensemble du territoire.

L'Union TLF : une fédération principalement TRM !

Avec 66 % de ses adhérents dédiés au transport routier de marchandises (TRM), 20 % en prestations logistique et 14 % en commission de transport Overseas, l'Union TLF réaffirme son rôle prépondérant sur les enjeux de la route tout en confirmant son poids largement majoritaire dans les activités de prestations logistiques et de commission de transport international (Maritime, aérien, représentants en douane avec TLF Overseas)

Pour Eric Hémar, Président de l'Union TLF « Cette belle progression est le fruit d'un travail mené collectivement depuis plusieurs années pour faire de l'Union TLF une organisation représentative majeure et incontournable du secteur. Merci à nos adhérents, anciens comme nouveaux, pour leur confiance ! Grâce à eux, l'Union TLF est reconnue et sollicitée pour son expertise dans l'ensemble des métiers du transport et de la logistique. Cette nouvelle représentativité permettra à l'Union TLF de contribuer encore davantage aux grands débats du secteur et de faire progresser nos métiers notamment au travers du dialogue social. »

Pour accéder à l'arrêté, cliquez [ici](#)



À propos de l'Union TLF : <https://www.e-tlf.com>

L'Union des Entreprises de Transport et de Logistique de France (Union TLF) est l'organisation professionnelle représentant l'ensemble des métiers de la chaîne du transport et de la logistique.

Les entreprises adhérentes de l'Union TLF interviennent dans l'ensemble de l'organisation des flux de marchandises : transport routier de marchandises, messagerie, logistique, livraison urbaine et transport léger, multi-modal (ferroviaire, fluvial), location de véhicules industriels, transport maritime, aérien et représentants en douane avec TLF Overseas.

Contact presse : Blandine Guyon | bguyon@e-tlf.com | 06 07 09 17 07 | [in](#) [t](#)

